



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16309

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2026

ÉDITÉ LE

04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1951

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/12/2005
320 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 678 202 557 00040

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 212408800179

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011302785504

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141779977

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : MONTI

82 CHEMIN DE LA CHAP SAINT ANTOINE
ZA LES PORTES DU VEXIN - 8
95300 ENNERY

Téléphone : 01 30 32 28 05

Fax : 01 30 32 48 44

Portable : 06 51 50 37 95

Site Internet : www.montigroupe95.fr

E-mail : jessica.monti@montigroupe95.fr

Responsabilité légale :

MONTI BENOIT PRÉSIDENT / MONTI JESSICA DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2022
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	08/11/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.